

Règle 300.2

Lien (Renvois)

>Bulletins (1)

Bulletin No. 3496 — Statuts et Règlements — Modification de l'article 15 du Règlement 100 et de l'article 2 du Règlement 300 relativement aux conventions de garantie de compte de client (Le 3 janvier 2006)

>Avis sur la réglementation des membres (1)

RM0033 — «Autres» lieux agréés de dépôt de valeurs à l'étranger (Le 6 juin 2000)

>Avis de l'OCRCVM (1)

16-0262 — Modifications de l'alinéa 2(a)(vii) de la Règle 300 des courtiers membres concernant l'exigence en matière de vérification prévoyant l'envoi d'une seconde demande de confirmation expresse (Le 10 novembre 2016)